

84
L'OISEAU ET LOIZEAU!

Voici un nom que nous recommandons au respect de la postérité bonapartiste :

M. Loizeau, maire de Matha.

Il y a quatre ans passés, le 1^{er} mars 1871, l'Assemblée nationale confirmait la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie en le déclarant responsable de la ruine de l'invasion et du démembrement de la France.

M. Loizeau, maire de Matha, a complètement oublié ce vote solennel. M. Loizeau a peu de déférence pour les lois constitutionnelles ; c'est un maire du gouvernement de la République, et voyez comme ce magistrat respecte le gouvernement de la République. L'oiseau impérial brille encore en tête des bulletins administratifs.

EMPIRE FRANÇAIS

DE PAR LA LOI

M. Cornet, Alexis, demeurant rue à St-Hérie logera 1 militaire pour 1 jour, et ne leur fournira que le logement place au feu et à la chandelle, conformément aux dispositions de la loi du 25 Mai 1792.

En Mairie à Matha, le 27 juin 1875.

Le Maire,

NOTA.— En cas de réclamation, on devra se transporter à la Mairie sans y renvoyer les militaires, ni se faire accompagner par eux.

Tout habitant qui aurait à se plaindre de la conduite des militaires logés chez lui, doit faire sa déclaration à la Mairie, une heure avant leur départ, passé ce délai, sa plainte ne sera pas reçue.

V^r LOIZEAU

Vous avez bien remarqué la date de ce bulletin : 28 juin 1875.

Cette date est authentique, nous possédons l'original entre les mains.

Ainsi, cinq ans après la déchéance de l'empire, des fonctionnaires de la République pourront traîter avec un sans-gêne aussi indécent, le gouvernement qu'ils servent ; ils pourront pousser l'audacieuse inconvenance jusqu'à laisser survivre sur les lettres administratives le gracieux petit oiseau bonaparteux.

Nous ne voudrions pas abuser des épithètes, mais nous ne savons vraiment comment qualifier de pareils procédés.

Quel crédit, répéterons-nous sans cesse, voulez-vous qu'il trouve au milieu des populations rurales, le gouvernement qui compte de tels serviteurs ? Comment voulez-vous que ces populations entretiennent dans l'ignorance et dans de funestes erreurs par une douzaine de pîtres parlant au nom de l'ordre et de la prospérité, puissent reconnaître l'existence de la République, avec la collaboration des Loizeau ou autres de la même farine ?

Ne voyez-vous pas un fonctionnaire de l'empire faisant précéder ses avis officiels de l'emblème de la République surmontée du bonnet phrygien ?

Le rapprochement est saisissant et sans réplique.

Empire Français, de par la loi a dit Loizeau, et ses administrés l'ont écouté. Que de Loizeau dans la Charente-Inférieure !

On adit, — nous n'en savons rien — que le nouveau préfet était dévoué aux idées républicaines. Il a là une bonne occasion de montrer son républicanisme.

Nous verrons, s'il est permis, sous son administration, de se moquer aussi impudemment de la République, d'insulter aussi grossièrement le gouvernement légal du pays.

19 juillet 75